

CAMP DE TREVES.

D.R.A.A.
2810DELEGUE : Médecin-Commandant BRUCKER.Officier d'accompagnement : Hauptamnn BOEHMER.

SECRET ADMINISTRATIF

- 2 DEC 1942

u BE/kdo

2984

I.

Date de la visite : 16 Septembre 1942.

Commandant du Camp : Oberst ARENDT.

Homme de Confiance : Maréchal des Logis Chef COCAIGN Jean.

Effectif du Camp : 32.000 hommes

Effectif actuel du Camp : 2.700 (y compris les D.U. internés au Sammelager).

Nombre de Kommandos : 1.200.

II.

Le présent rapport ne fera état que des faits nouveaux, postérieurs à la visite de MM. BAUD et JARRY du 7 et 8 Novembre 1941 (Rapport N° 6432).

LE CAMP.-a) Aménagements intérieurs.

Le camp, depuis quelques mois, a dû faire face à l'arrivée d'effectifs supplémentaires constitués par les D.U. en instance de départ pour la France (rassemblés à Trèves en provenance de différentes régions) et qui n'avaient pas été rapatriés à la suite des mesures prises consécutivement à l'évasion du Général GIRAUD.

Tout récemment encore, le rassemblement des Dieppois, libérés à la suite de la décision prise en leur faveur par le Chef du Gouvernement Allemand, est venu augmenter les difficultés déjà ressenties par le camp pour loger normalement les prisonniers de guerre. Le Commandant de camp, comme il le signale lui-même, s'est efforcé d'installer au mieux les P.G. confiés à sa garde, mais le nombre restreint de bâtiments ne lui a pas permis d'abriter les hommes comme il eût été souhaitable. En particulier, les D.U. rassemblés à Trèves et dont le rapatriement a été suspendu, se trouvent parqués dans des baraques dans des conditions telles que certains d'entre eux ne disposent que d'un cubage d'air de 3 m³. Etant donné qu'une partie importante des D.U. est constituée par de grands invalides et des malades, il est évident que leurs conditions de logement sont très défavorables.

Du fait de cet embouteillage et de l'afflux continu de nouveaux D.U., non seulement les locaux qui leur sont réservés, mais l'Infirmierie et les formations sanitaires sur lesquelles le camp évacue les D.U. relevant d'une hospitalisation avant leur rapatriement, sont au complet.

Cet état de choses ne pourra cesser que le jour où le camp ne sera pas appelé à héberger plus de D.U. qu'il n'en peut normalement contenir.

.....

Cette situation anormale a été signalée à plusieurs reprises par la Kommandantur du Camp aux Autorités compétentes. Il semble que la solution ne puisse être trouvée à l'intérieur du Camp et dépende de l'Autorité supérieure.

b) Alimentation.

Celle-ci ne donne lieu à aucune remarque particulière.

c) Habillement.

Les hommes présents au camp sont convenablement vêtus. L'Homme de Confiance fait part qu'il dispose de peu de vêtements pour approvisionner les Kommandos qui en font la demande.

III.

INFIRMERIE ET ETAT SANITAIRE.-

Le Médecin-Capitaine d'active VELLUZ, comme il a été indiqué dans le rapport précédent, dirige avec tact et autorité le Service Médical du camp. Il dispose de 85 places d'infirmerie ce qui lui paraît insuffisant. Il rend compte de ce que le courant de malades du fait du "Sammel-lager des D.U." est plus important que la normale et qu'il est obligé, personnellement ou sur l'ordre du Médecin-Chef allemand du camp, de faire sortir de l'Infirmerie des malades nécessitant encore des soins dans une formation sanitaire.

...../

Cette question traitée au cours de la conversation qui a eu lieu entre le Commandant du camp et le délégué ne peut être résolue sur place et est fonction de l'em-bouteillage signalé plus haut. Elle fera l'objet d'une démarche de la part de la D.F.B. auprès des Autorités compétentes à Berlin.

Le Médecin-Capitaine VELLUZ souhaiterait pouvoir améliorer l'ordinaire des hommes à l'Infirmerie et ajouter une alimentation d'appoint aux rations réglementaires fournies par l'Autorité allemande. Cette alimentation d'appoint s'adresserait plus particulièrement aux hommes dont l'état général est déficient ou qui présentent des affections du tube digestif. A cet effet, il a adressé vers le 15 Juillet à la Croix-Rouge Internationale à Genève une demande de vivres dont il remet copie au Délégué.

Diverses demandes concernant l'envoi de médicaments, de matériel pour prothèse dentaire feront l'objet d'une note de la D.F.B. au S.D.P.G./Paris.

IV.

BIBLIOTHEQUE.-

L'Homme de Confiance souhaiterait voir augmenter les livres constituant la bibliothèque du camp et la bibliothèque tournante en usage dans les Kommandos.

...../

V.

ENVOIS COLLECTIFS.

L'Homme de Confiance, Maréchal des Logis COCAIGN, a obtenu des Autorités allemandes le contrôle des envois collectifs.

1°) Vivres.

Un magasin très bien organisé permet d'assurer la réception au camp et la distribution dans les Kommandos des dons du Gouvernement Français.

Les envois collectifs ne correspondent pas actuellement aux effectifs des camps; cette question fera l'objet d'une note spéciale adressée par la D.F.B. au SDFG.

Dans les Kommandos les vivres sont placés dans une chambre spéciale fermée d'un double cadenas dont l'un ne peut être ouvert que par le Kdoführer et l'autre par l'H.d.C. On ne peut donc pénétrer dans le magasin qu'en leur présence simultanée.

2°) Vêtements.

Le contrôle des vêtements envoyés par le Gouvernement Français est depuis quelques jours entre les mains de l'H.d.C. L'envoi dans les Kommandos sera réalisé en accord avec la Kommandantur du camp. Il est porté à la connaissance de l'H.d.C. que les disponibilités du Gouverne-

ment Français en vêtements sont devenues très faibles, mais que sa demande de vêtements et de linge sera transmise au S.D.P.G.

VI.

CAMION.-

L'H.d.C. est en possession du camion. Les essais de fonctionnement au moment de la visite du délégué n'étaient pas terminés.

VII.

INSTALLATION DU BUREAU DE L'HOMME DE CONFIANCE.-

Le Maréchal des Logis COCAIGN, H.d.C. du Camp, a obtenu des Autorités du Camp toutes les facilités pour organiser son bureau dont le fonctionnement donne satisfaction.

Grâce à la bienveillance du Commandant de Camp, l'H.d.C. a pu visiter un nombre important de Kommandos et régler sur place les difficultés qui lui ont été présentées.

VIII.

IMPRESSION GENERALE.

Du fait de la bienveillante attention avec laquelle le Commandant du camp examine les suggestions qui lui sont proposées par l'H.d.C. et grâce à l'inlassable dévouement de ce dernier, le moral du camp est aussi élevé que le permettent la captivité qui se prolonge et l'incertitude du sort réservé aux prisonniers de guerre français. Il est hors de doute que

la situation des D.U. en instance de rapatriement, bloqués au camp à la suite des mesures prises par le Gouvernement Allemand en raison de l'évasion du Général GIRAUD, et leur entassement dans des locaux prévus pour un effectif très inférieur et pour un laps de temps très court, pèse lourdement sur l'état d'esprit des prisonniers de guerre./.

H. Muis
